



# Entre-nous

N°482 du 29 avril 2023

## INFORMATIONS MUNICIPALES

**ACCUEIL DE LOISIRS** - Pré-inscription accueil de loisirs à Rannée du 10 juillet au 04 août : capacité d'accueil pour 24 enfants. Informations et inscriptions sur le site [centresocial-laguerche.fr](http://centresocial-laguerche.fr) avant le 31 mai 2023 ou auprès du KREIZ 23 Centre Social (23 bis avenue du Général Leclerc à La Guerche tél. : 02.99.96.22.44).

**ARGENT DE POCHE** - Pour les vacances d'été, les Rannéens, nés entre le 25 août 2005 et le 10 juillet 2007, pourront passer en mairie retirer le dossier d'inscription (à retourner complet contre signature le **16 juin 2023** au plus tard).

**CALAMITES AGRICOLES** - L'état de calamité agricole a été reconnu pour les pertes de récoltes sur pommes à couteaux, poires et coings dues aux gels d'avril 2022. Demandes d'indemnisation s par dépôt d'un dossier papier auprès de la DDTM d'Ille-et-Vilaine ou par **dépôt d'un dossier télédéclaré** sur TéléCALAM au plus tard le **05/05/2023**. Les formulaires et les modalités de télédéclaration sont disponibles sur le site des services de l'État :

<http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-developpement-rural/L-agriculture/Economie-agricole/Calamites>

**CLASSE 3** - Les personnes intéressées par l'organisation des classes doivent se faire connaître en mairie : la salle du temps libre et la cuisine sont pré-réservées pour cette manifestation le samedi 16 septembre 2023.

**COMMEMORATION DU 8 MAI** - La cérémonie se déroulera le lundi **8 mai** avec la participation de L'Harmonie "Avenir Rannéen" : 11h00 rassemblement devant le Monument aux Morts, inauguration d'une nouvelle plaque, dépôt de gerbe et vin d'honneur à la salle de Brétigné. **Toute la population est cordialement invitée.**

**DEVIATION** - En raison de la manifestation de modélisme et de véhicules anciens dans l'agglomération, la **circulation** et le **stationnement** seront **temporairement interdits** dans les **rues de Brétigné et Saint Lazare** ainsi que sur la **route de Mauhy** le dimanche **7 mai de 7 à 19 heures**. Une déviation sera mise en place et sera balisée par les services municipaux.

**FEUILLE TRIMESTRIELLE** - Avec cette feuille Entre-Nous, vous trouverez, également, une

nouvelle feuille municipale avec les délibérations, l'urbanisme et l'état civil du trimestre.

**FIBRE OPTIQUE** - Avant toutes démarches auprès de votre opérateur, ou d'appeler la mairie, vérifier votre éligibilité sur le site de Mégalis : [https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalys/apps/fibre/suivi\\_adresse.xml#](https://geobretagne.fr/mviewer/?config=../pub/sm-megalys/apps/fibre/suivi_adresse.xml#)

**FRELON ASIATIQUE** - **Contactez le référent Eric BRETONNIER au 07.72.32.98.53** (autre contact en cas de mairie fermée : FGDON35 au 02.23.48.26.32) qui sera chargé de vérifier la présence de frelon asiatique ; il signalera ensuite le nid à la FGDON avec les coordonnées précises. Le coût est pris en charge par Vitré Communauté et la Commune (interventions enregistrées par la FGDON). Sur le lien suivant vous trouverez un **exemple de fabrication d'un piège sélectif pour capturer les frelons asiatiques** :

<https://www.fredon-bretagne.com/download/plan-fabrication-piege-selectif-2019/>

**INFLUENZA AVIAIRE** - Tous les élevages de volailles non commerciaux, y compris les volières, doivent obligatoirement être déclarés à la mairie de leur commune : [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr) (Arrêté du 24 02 2006).

**INHUMATION** - Monsieur THIREL Serge, 78 ans

**LOTISSEMENT DE LA CROIX DE LA BARRE** -

Il reste des lots bornés commercialisables au prix de 72 euros TTC le m<sup>2</sup> ; renseignements en mairie.

**MEDIATHEQUE** - Fermée l'après-midi du 29 avril

**PECHE A L'ETANG** - Ouverture le **1<sup>er</sup> mai 2023** : carte annuelle 25 € (Rannée), 30 € (Hors commune) ou carte journalière 3.50 € (Rannée), 5 € (hors commune) ; les cartes sont actuellement en vente en mairie et à partir du 1<sup>er</sup> mai en vente également au Bar le Rannée 15 avenue de l'Ardenne et auprès de M. LUSSOT Constant, sur le site de l'étang, habilité par M. le Maire à contrôler le droit de pêche et à vendre des cartes.

**USAGE DU FEU EN ILLE-ET-VILAINE** - Extrait de l'arrêté préfectoral réglementant l'usage du feu (affiché en mairie) : Article 2 ...Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et des professionnels est **interdit toute l'année** et dans tout le département.

**SMICTOM** - Distribution de rouleaux de sacs jaunes pour la campagne aura lieu du 15 au 23 juin.

## INFORMATIONS GENERALES

**AIDE A L'UKRAINE** - Les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invitées à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info/>

**DON DE SANG** - Mercredi 10 mai, salle polyvalente de la Vannerie à La Guerche – Réservez votre RDV sur [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr) ou au 02.99.54.42.22

**IMPOTS** - Pour les usagers dont la situation ne peut être prise en charge lors d'un contact à distance, la DRFP assurera des permanences sans RDV dédiées à la campagne déclarative : Frances Services de **La Guerche le 9 mai** (matin/après-midi), de Châteaubourg le 12 mai après-midi et à l'antenne du Service de Gestion Comptable à Retiers le 16 mai (matin/après-midi).

## NOS ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

**ARP - Le 30 avril**, randonnée à Châteaugiron : 2 circuits (8 ou 10 km) ; 14h00, départ du parking de l'étang à Rannée, 14h30, départ du parking de l'étang près du château à Châteaugiron.

**Samedi 13 mai**, à Bazouges-la-Pérouse, en commun avec le club de randonnée de Retiers - Le Theil. Départ parking de l'étang de Rannée à **8h45 précises** pour être à 10h15 au château de la Ballue : visite libre du Château et du parc (durée 1h30 environ), pique-nique sur site. Départ randonnée à 13h30. Deux circuits au départ du château (11kms et 7,5kms), circuits très vallonnés donc assez difficile. 1 circuit au départ du bourg de Bazouges la Pérouse : 6 kms. Tarifs : 5€ pour les adhérents et 8,50€ pour les non adhérents, + participation aux frais de covoiturage : 8 € par personne (160 km aller-retour). Renseignements : 06.20.48.16.15 ou 06.01.71.44.42

site : [lescheminsdelardenne.e-monsite.com](https://lescheminsdelardenne.e-monsite.com)

**AVENIR RANNEEN MUSIQUE** - Rendez-vous au complexe de Brétigné le **7 mai** pour notre fête de printemps. Exposition de véhicules anciens, modélismes, vieux métiers et de nouveaux artisans. Nous accueillerons également la Fête du Jeu organisée par le Kreiz 23 qui nous fera découvrir des grands jeux en bois, espace game, espace petite enfance ..etc. Vous retrouverez aussi de l'Agility, un jeu complice où maître et chien son associé. Le tout en musique avec l'orchestre d'harmonie de l'Avenir Rannéen.

**Entrée gratuite** - Possibilité de réserver avant le 02 mai un repas pour le dimanche midi au prix de 13 € boisson non comprise (réservation et inscription au 06 09 97 12 84 - paiement à l'inscription chèque libellé à l'ordre de Avenir Rannéen Musique).

**CLUB DE LA VALLEE DE L'ARDENNE** - Club 3 et 24 mai, bal 12 mai avec Yannick Sourdin, inscription pour la fête de l'amitié le 13 juin un car de prévu (téléphoner au 06.06.41.67.18).

**RANNEE SYMPHONIE FLEURIE** - Les commandes de plants de fleurs sont à récupérer « Aux plaisirs du jardin » route de Rannée/La Guerche le samedi 6 mai entre 9 et 11 heures. Si vous avez un empêchement, merci d'appeler M. FILATRE au 02.99.96.24.48

## DIVERS

**Trouvé sac à main marron clair** sur le site de Brétigné le samedi 22 avril ; à réclamer en mairie

### Roger est « Mort pour la France » à 18 ans

Roger Marsollier<sup>(1)</sup> est né au bourg de Rannée le 10 décembre 1926, dans le quartier Saint-Lazare qui (à l'époque) compte neuf habitations.

Il n'a que 17 ans et demi lorsqu'au cours de l'été 1944 il s'engage dans la Résistance et rejoint les Forces Françaises de l'Intérieur (FFI). En octobre, il est rattaché à la 2<sup>ème</sup> Division Blindée du Général Leclerc (2<sup>ème</sup> DB) et il est affecté au 3<sup>ème</sup> bataillon du Régiment de Marche du Tchad (RMT).

Le 27 janvier 1945, il perd la vie dans un combat à Grussenheim (dans le Haut-Rhin) alors qu'il n'a que 18 ans et un mois. Déclaré « Mort pour la France », il est inhumé à Obernai. En juillet 1948, sa dépouille est transférée au cimetière de Mayenne, la commune où habitent désormais ses parents.

Le décès de Roger Marsollier est transcrit à la mairie de Mayenne mais l'information n'est pas répercutée à Rannée, sa commune natale, où les conditions de sa mort ne sont découvertes qu'en février 2023.

Son nom va être gravé sur le monument, à la suite de : Pierre Rousseau, Alexandre Dutertre, Victor Prime et Jean Jamet. La plaque réactualisée sera dévoilée lors de la commémoration du 8 mai prochain.

(1) Roger est le fils d'Auguste Marsollier et de Marie Ribot

<https://rannee.over-blog.com>

Feuille d'information locale  
élaborée par l'Association ST LAZARE  
et éditée par la Mairie de Rannée ; prochaine parution le  
**samedi 27 mai 2023**, vos annonces peuvent être  
déposées à la Mairie (boîte aux lettres)  
ou envoyées **avant le mardi 23 mai 2023** à  
[mairie.rannee@wanadoo.fr](mailto:mairie.rannee@wanadoo.fr)  
Vous pouvez également consulter la feuille Entre-Nous  
sur le site internet : [www.rannee.com](http://www.rannee.com)